

Fanélie Carrey-Conte : les propos de Darmanin signent « un basculement très grave »

Au lendemain de l'attentat d'Arras, la Cimade, qui vient en aide aux personnes étrangères en France, a fait l'objet de vives attaques et menaces venues de la droite et de l'extrême droite. Sa secrétaire générale leur répond ainsi qu'aux propositions du ministre de l'intérieur.

Nejma Brahim - 27 octobre 2023 à 09h13

Depuis l'attentat d'Arras, qui a coûté la vie au professeur Dominique Bernard et blessé trois autres personnes, la Cimade fait face à un déferlement de haine. Elle faisait partie des associations qui s'étaient mobilisées, en 2014, contre l'expulsion de la famille de l'assaillant, comme c'est souvent le cas pour les associations d'aide aux étrangers, qui luttent contre les politiques d'éloignement mises en place par les autorités, d'autant plus lorsque des mineur-es sont concerné-es.

Après avoir gardé le silence un temps, puis publié un communiqué le 16 octobre dans lequel l'association appelait à « *tenir bon, ensemble, contre la déraison et la spirale de la haine* », Fanélie Carrey-Conte, la secrétaire générale de la Cimade, s'exprime publiquement pour dénoncer l'instrumentalisation d'un drame au profit d'un projet politique, en particulier celui du projet de loi sur l'immigration, porté par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin. Elle souligne aussi l'importance des associations venant en aide aux étrangers et aux migrants, qui participent au maintien d'une « *cohésion nationale* » bénéfique à l'ensemble de la société.

Mediapart : Que s'est-il passé pour la Cimade, et d'autres associations, au lendemain de l'attentat d'Arras perpétré par un jeune d'origine ingouche radicalisé ?

Fanélie Carrey-Conte : Nous avons été aspirés dans une spirale terrible, comme on en a vu à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Après le dramatique assassinat de Dominique Bernard à Arras, on a eu la naissance d'une polémique médiatique, puisque a été retrouvée une information selon laquelle la Cimade, aux côtés d'autres associations comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ou Réseau éducation sans frontières (RESF), s'étaient mobilisées en 2014 contre l'expulsion de la famille de l'assaillant.

À partir de là, il y a eu toute une série de propos laissant entendre que ces associations avaient été complices de ce qui s'était passé. Cela a généré un déferlement de menaces, d'intimidations et d'insultes à notre encontre. Il y a eu des incitations à la dégradation de nos locaux sur les réseaux sociaux, des messages haineux adressés par courriel ou des appels téléphoniques visant à nous menacer. Nous avons porté plainte.

Nous voulons redire toutes nos pensées pour les victimes du drame, leurs proches et la communauté éducative. Et nous tenons à dénoncer le mécanisme que l'on voit régulièrement se mettre en place, avec une instrumentalisation des souffrances et le développement d'amalgames en direction des personnes migrantes, qui saturent brutalement l'espace médiatique.

Cela a été très alimenté par les réseaux d'extrême droite mais aussi plus largement. On voit notamment aujourd'hui que le gouvernement considère que le projet de loi serait la réponse politique aux questions de terrorisme et à l'attentat d'Arras, alors qu'il s'agit d'un raccourci simpliste et dangereux. Il désigne des boucs émissaires et divise les citoyens à un moment où l'on aurait besoin de recul et de cohésion.

La Cimade a décidé, depuis quelque temps, de ne plus réagir dans l'espace médiatique lorsqu'une attaque de ce type est perpétrée par un étranger en France. Pourquoi ?

D'une part, il y a des temporalités dans la prise de parole. Dans un drame comme celui d'Arras, il faut aussi savoir faire silence. L'instrumentalisation des souffrances à des fins politiques est malvenue, il y a un problème de recul et de dignité.

D'autre part, nous sommes poussés de plus en plus à l'immédiateté, à tirer des généralités à partir de situations dont on ne connaît pas tout de suite les tenants et aboutissants. Cette surenchère dans les polémiques n'est pas saine pour le débat démocratique. À la Cimade, nous préférons apporter des analyses avec davantage de recul et les marteler dans la durée, en essayant de déconstruire ces amalgames et les contrevérités qui saturent l'espace médiatique et politique.

Il vous a été reproché d'avoir soutenu cette famille, menacée à l'époque d'expulsion. En avez-vous reparlé avec l'antenne locale de la Cimade ?

Nous en avons discuté avec l'ensemble du mouvement de la Cimade, parce que tout le monde s'est senti concerné. Très vite, la Cimade a tenu fermement cette ligne-là : il n'y a pas de lien entre le fait de s'être mobilisé dix ans plus tôt pour le respect des droits d'une famille et ce qui a pu se passer cette année. De notre point de vue, les trajectoires des personnes ne peuvent pas être prédictibles pour des questions de couleur de peau, d'origine ou de religion.

Cette forte confusion dans le débat fait aussi écho, plus globalement, à la petite musique sur la question du rôle des associations. On entend un jour qu'elles sont les complices des passeurs, le lendemain des terroristes, ou encore les empêchements de tourner en rond de l'État parce qu'elles défendent les droits des personnes.

Pourquoi était-il important de se mobiliser contre l'expulsion de cette famille qui, à l'époque, se composait aussi de mineurs ?

C'est une question de droit à vivre en famille. Mais ce n'est pas nous qui avons acté que cette famille resterait ici. C'est une décision du ministère de l'intérieur. Quelque part, celle-ci légitime la mobilisation portée à l'époque.

Nous allons continuer à faire ce que l'on a toujours fait, c'est-à-dire à défendre les droits, y compris pour les missions de service public que nous assurons dans les

centres de rétention administrative. Aujourd'hui, la remise en cause des conventions internationales par un ministre de l'intérieur, qui assume d'être condamné par la Cour européenne des droits de l'homme pour avoir voulu expulser des personnes vers des pays où il y a des risques de torture et de mort, démontre un basculement très grave. Il y a des principes fondamentaux que l'on doit être en capacité de rappeler sur le respect de l'État de droit, d'autant plus dans des temps troublés.

Sans faire le lien entre immigration et terrorisme, comment peut-on éviter, selon vous, que des personnes ayant été en situation de migration tombent un jour dans la radicalisation ? Notre politique d'accueil peut-elle engendrer des drames comme celui-ci ou comme celui d'Annecy ?

Je n'ai pas la prétention de dire que la Cimade a une expertise très précise sur un sujet aussi complexe. Ce que je peux dire, c'est qu'il me semble que les situations de discrimination, de rejet ou de précarité, sont génératrices de souffrance, de ressentiment, et donc peut-être de violence. Il n'y a rien de bon qui peut advenir d'une société dans laquelle on maintient des personnes dans des difficultés d'accès aux droits fondamentaux ou de rupture d'égalité.

L'essayiste Caroline Fourest s'en est vivement pris aux associations d'aide aux étrangers au lendemain de l'attentat. Cette semaine, Éric Ciotti, le président des Républicains, est allé jusqu'à suggérer de réduire de moitié les subventions allouées à ces structures, dont la Cimade fait partie. Est-ce le signe d'un basculement ?

Ces responsables politiques, mais aussi des éditorialistes ou certains médias, reprennent cette petite musique laissant entendre que les associations de solidarité seraient les coupables des maux de notre société. Ils remettent en doute le travail fourni par des milliers de salariés et de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour l'accompagnement de l'autre, l'accès au droit, l'apprentissage du français et le lien social. Ceux-ci contribuent pourtant à la cohésion nationale.

Cette inversion des responsabilités ou cette mise en cause des associations dit quelque chose de l'état de notre société.

On voit également que des digues ont sauté dans les dispositions du projet de loi à venir sur l'immigration, avec l'amendement déposé par les Républicains [*au printemps dernier - ndlr*] pour supprimer l'aide médicale d'État et un gouvernement qui se dit peut-être prêt à aller dans ce sens-là aujourd'hui. C'est la rupture d'un consensus politique et la démonstration de la déshumanisation vis-à-vis des étrangers et des violences qu'ils peuvent subir.

En quoi serait-il grave de baisser les subventions de ces associations ?

Ces structures jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques publiques d'asile et d'intégration, aux côtés de la puissance publique qui n'est pas en capacité de le faire elle-même ou de le faire toute seule. Il faut imaginer ce que serait une société sans ces actions d'accompagnement des personnes migrantes, d'accompagnement à l'insertion sociale, professionnelle et économique, sans ce lien humain. Les actions menées par les associations d'aide aux étrangers ou aux personnes vulnérables sont bénéfiques à l'ensemble de la société.

Si on les perd, on aura plus de personnes en situation de rue, de précarité ou d'isolement, ce qui peut engendrer des tensions ou des violences. C'est une vision qui s'inscrit à rebours de ce dont on a besoin aujourd'hui. Le travail mené par les associations n'est pas toujours visibilisé mais il est essentiel.

Les subventions représentent-elles une grosse partie de votre budget ?

Notre modèle économique se compose à 50 % de financements privés et à 50 % de financement public. Pour le public, il y a des aides versées par les collectivités locales, des projets au niveau national, des subventions dans le cadre de marchés publics comme pour l'intervention de prestation d'assistance juridique dans les centres de rétention administrative.

Avez-vous le sentiment que le projet de loi sur l'immigration est ressorti renforcé de cette séquence ?

On ne peut que constater que le discours qui entoure le projet de loi a complètement changé. On est passé d'un texte présenté comme équilibré, avec des mesures visant à renforcer l'intégration, à un texte purement répressif, vanté comme étant le plus ferme depuis plusieurs années. On voit que même les mesures sur l'intégration, comme l'article 3 sur les métiers en tension, déjà de notre point de vue très restrictives, pourraient potentiellement être retirées. Cela devient un sujet de marchandage entre la majorité et la droite pour tenter de trouver une majorité à ce texte.

On remarque aussi une accélération du calendrier, qui montre qu'un lien est fait entre ce projet de loi de plus en plus répressif et ce drame. Il y a derrière tout cela des questions dont on ne parle plus : la régularisation des personnes qui vivent sur notre territoire, qu'elles travaillent ou non, qui ont des familles ici, vivent ici, et qui sont maintenues dans la précarité ; l'hébergement d'urgence et les publics vulnérables livrés à eux-mêmes à Briançon, Calais ou en Île-de-France ; la saturation des dispositifs en préfecture ou encore la question européenne, avec les drames humains qui continuent de se dérouler sous nos yeux.

C'est comme si on construisait une politique migratoire uniquement à l'aune des questions de fermeté, d'enfermement et d'expulsion.

Allez-vous continuer de lutter contre le projet de loi immigration ?

Oui, nous allons continuer à nous mobiliser avec nos partenaires dans une logique inter-associative. Nous allons aussi le faire en nous appuyant sur des éléments positifs, car il y a d'autres réalités en France, comme ces lieux d'accueil pour les personnes migrantes ou réfugiées qui permettent de redynamiser des territoires. La société n'est pas telle qu'on la dépeint dans le débat public aujourd'hui. Je cite très régulièrement le baromètre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et son indice de tolérance, qui montre que la jeune génération porte un regard plus empreint de tolérance vis-à-vis des personnes migrantes.

On a du mal à faire exister tout cela dans le débat public parce qu'on est matricés par certaines visions, qui ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des réalités que l'on connaît. Ce sont des leviers d'espoir sur lesquels nous devons nous appuyer pour poursuivre notre combat dans les prochains mois.

Boîte noire

Cet article a été relu et légèrement amendé par Fanélie Carrey-Conte avant publication.
